L'an deux mil vingt-trois, et le neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de Bouhy, régulièrement convié suivant convocation adressée le 02 juin à chacun de ses membres, s'est réuni en la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMPAGNAT, Maire.

OBJET DE LA SEANCE:

- Election du délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Questions et informations diverses

<u>Présents</u>: Mmes et MM. CHAMPAGNAT Jean-Louis, Adjoint suppléant, CIFELLI Guillaume, DAVIAUD Jean-Pierre, Adjoints au Maire, ROCAMORA Guillaume, GENTY Bernard, LECAREUX Nathalie, MOREAU Matthieu, VERGNOL Evelyne et PETIOT Dominique

Absent(s): M. REBOULLOT Jean-Claude (pouvoir donné à M. MOREAU)

Secrétaire: M. CIFELLI

ORDRE DU JOUR

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 a été adopté à l'unanimité.

Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 10 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Conformément aux dispositions de l'article R. 133 du code électoral, les deux membres présents les plus âgés et les deux membres présents les plus jeunes ont formé le bureau électoral constitué de :

M. Jean-Louis CHAMPAGNAT, Maire, Président,

M. Jean-Pierre DAVIAUD,

Mme Evelyne VERGNOL,

Mme Dominique PETIOT,

M. Guillaume ROCAMORA

Le conseil a élu pour secrétaire M. Guillaume CIFELLI.

Monsieur le Maire a donné lecture rappelle que les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023 dans le Département de la Nièvre. Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs composé de sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux et de délégués des conseils municipaux.

Le Maire a ensuite invité le conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de UN délégué et TROIS suppléants.

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ

Le Maire invite le(s) conseiller(s) qui le souhaite(nt) à faire acte de candidature.

Est(Sont) candidat(s): M. Jean-Louis CHAMPAGNAT

Il est ensuite procédé au vote.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a déposé dans le réceptacle prévu à cet effet, son bulletin de vote.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin du délégué :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants: 11

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu: M. Jean-Louis CHAMPAGNAT – 11 voix

A réuni la majorité absolue et a été proclamé délégué :

M. Jean-Louis CHAMPAGNAT qui a déclaré accepter le mandat

ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Le Maire invite le(s) conseiller(s) qui le souhaite(nt) à faire acte de candidature.

Est(Sont) candidat(s): M. Guillaume CIFELLI

M. Jean-Pierre DAVIAUD Mme Evelyne VERGNOL

Il est ensuite procédé au vote.

Résultats du premier tour de scrutin des suppléants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants: 11

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu: M. Guillaume CIFELLI – 11 voix

M. Jean-Pierre DAVIAUD – 10 voix Mme Evelyne VERGNOL – 10 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M. Guillaume CIFELLI qui a déclaré accepter le mandat

M. Jean-Pierre DAVIAUD qui a déclaré accepter le mandat

Mme Evelyne VERGNOL qui a déclaré accepter le mandat

La séance a été levée à 19 heures 40.

Conseil du 09 juin 2023 - Suite

Questions diverses

- * Monsieur le Maire fait part aux conseillers de l'accord trouvé avec Monsieur BUCHETON qui exploite des parcelles appartenant à la commune, situées aux abords du site du Moulin Blot. A la fin de la saison culturale, la commune récupérera la jouissance de ces parcelles.
- * Mairie : Monsieur le Maire présente des devis pour le remplacement des fenêtres du rez-dechaussée et de la porte d'entrée de la mairie. Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise BAILLY, moins-disante, d'un montant de 15 616,52 € TTC.
- * Cimetière : Monsieur CIFELLI informe le conseil de ses recherches pour trouver des solutions alternatives à l'utilisation de désherbant pour l'entretien du cimetière.
- * Voirie : les travaux de voirie seront réalisés au cours de la semaine prochaine par l'entreprise COLAS, à Bois Vaugerin et à Cesseigne.
- * Madame LECAREUX, présidente du Centre Social remercie la municipalité pour l'accueil reçu lors de l'assemblée générale du Centre Social qui s'est déroulée à Bouhy le 1^{er} juin.

Plus aucune question ne restant à débattre, la séance est levée à vingt-et-une heures vingt.